



LES ETUDES SUPERIEURES EN SUISSE

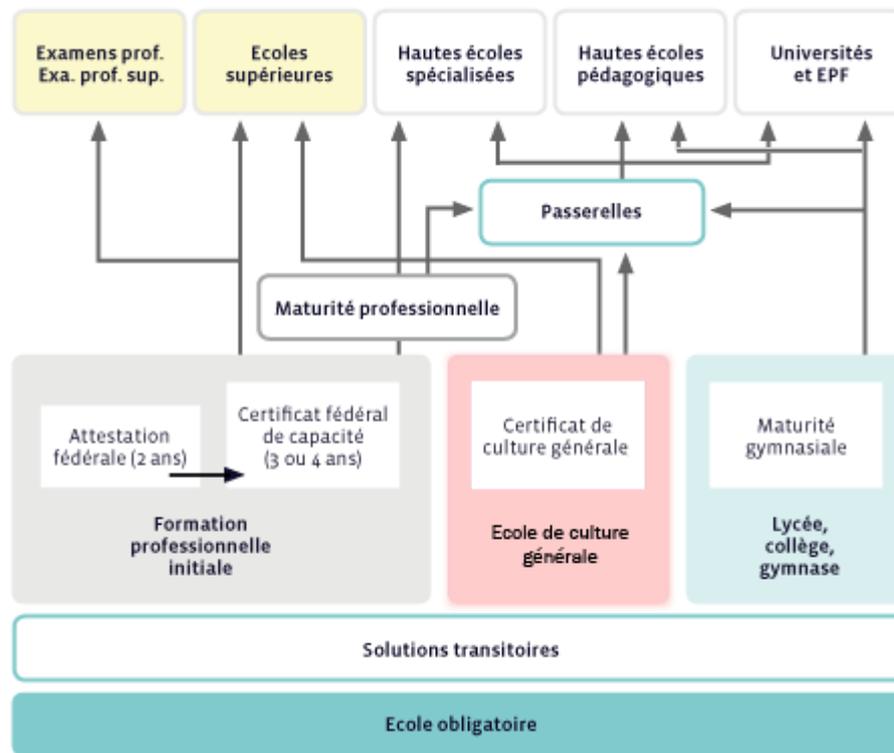
Juillet 2014

Si proche et si lointaine à la fois au cœur de l'Europe sans être européenne ! Savoir apprécier les contrastes de ces paysages et ne pas oublier que l'on est dans un état fédéral multilingue où chaque canton a une vraie identité et de réels particularismes !

Sommaire

I) Enseignement supérieur : descriptif	P.2
(Les Universités et EPF, Les écoles pédagogiques, Les hautes écoles spécialisées, Formation professionnelle supérieure)	
II) Enseignement supérieur : Modalités pratiques	P.5
(admissions et inscriptions, coûts des études, aides financières, Formalités administratives...)	
III) Vie étudiante	P.7
(budget, emploi étudiant, logement, assurances et sécurité sociale...)	
IV) Les adresses utiles	P.10

I) Enseignement supérieur : descriptif



Source : www.orientation.ch

En Suisse, 70% des jeunes de l'âge du lycée choisissent de réaliser un apprentissage. Leur lycée qui amène à la Maturité gymnasiale n'accueille donc que 30% d'une classe d'âge qui se dirigera ensuite vers les Universités et les EPF (Ecoles polytechniques fédérales). Ceci explique que les lycéens français ayant passé un baccalauréat général devront souvent faire une année supplémentaire pour intégrer une formation spécialisée en Suisse nécessitant des connaissances professionnelles préalables.

□ Les Universités et EPF

Les dix universités et les deux écoles polytechniques fédérales (EPF) correspondent à l'idée classique d'une université en Europe. Elles réalisent des activités d'enseignement et de recherche et offrent normalement une vaste offre d'études au sein des facultés de droit, sciences économiques et sociales, médecine, sciences naturelles et humaines.

- Les universités de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich ont une faculté de médecine (alors que Fribourg et Neuchâtel proposent la formation propédeutique seulement).
- L'université de St. Gall est spécialisée en sciences économiques, sciences sociales et en droit.

- L'università della Svizzera italiana restreint son offre à l'architecture, l'informatique et les sciences de l'économie et de la communication.
- L'université de Lucerne se consacre à la théologie, aux sciences humaines et au droit.
- Les écoles polytechniques fédérales (EPF) de Lausanne et de Zurich se concentrent surtout sur l'architecture, les sciences d'ingénierie et naturelles.

Signataire de la déclaration de Bologne, la Suisse a adopté le système en deux degrés **Licence** (Baccalauréat ou Bachelor)/**Master**. Toutes les filières ont adopté le nouveau modèle d'études. Le premier niveau se termine avec l'obtention du diplôme de bachelor, le deuxième avec un master.

Tous les établissements sont sur le site de la conférence des recteurs suisses

www.crus.ch

□ Les écoles pédagogiques

Les hautes écoles pédagogiques forment les différents enseignants des niveaux préscolaire, scolaire et secondaire. Chaque école est autonome pour accepter ou non des candidats étrangers.

En Suisse, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) est l'organe habilité à procéder à l'examen des diplômes dans le domaine de l'enseignement. C'est donc le CIDP qui peut juger si un candidat est apte ou non à exercer des fonctions d'enseignants en Suisse : <http://www.cohep.ch/fr/hautes-ecoles-pedagogiques/etudier-et-enseigner-en-suisse/enseigner-en-suisse/>

Vous retrouverez toutes les informations sur les Hautes écoles pédagogiques (HEP) sur ce site : <http://www.cohep.ch/fr/hautes-ecoles-pedagogiques/hautes-ecoles-pedagogiques-en-suisse/>

□ Les hautes écoles spécialisées

Les hautes écoles spécialisées (HES) préparent à des activités professionnelles exigeant l'application de méthodes et de connaissances scientifiques.

Dans les hautes écoles spécialisées, les études débouchant sur un diplôme sont proposées à deux niveaux: celui du **bachelor** et celui du **master**.

En tout, environ 300 parcours d'études orientés vers la pratique sont proposés dans les domaines suivants :

- Technologie et technologie de l'information : électrotechnique, technique automobile, technique du bâtiment, technique des machines, microtechnique, génie des média, informatique, télécommunication, technique des servitudes, génie commercial
- Architecture, construction et planification : architecture, aménagement du territoire, architecture paysagiste, génie civil, technique de construction en bois, géomatique

- Chimie et sciences du vivant : chimie, biotechnologie, technologie alimentaire, technologies du vivant, génie de l'environnement, œnologie
- Agriculture et sylviculture
- Économie et services : économie d'entreprise, gestion d'installations, hôtellerie, tourisme, informatique commerciale, information et documentation, communication
- Design : communication visuelle, design de produits et industriel, architecture d'intérieur, conservation et restauration
- Santé : soins, physiothérapie, ergothérapie, sage-femme, conseil en nutrition
- Travail social : travail social, pédagogie sociale, animation socioculturelle, travail social général
- Musique, théâtre et autres arts : instruments et pédagogie musicale vocale, interprétation et performance, musique à l'école et à l'église, direction, domaines spécialisés de la musique, les créateurs de théâtre en tant qu'artistes représentant(e)s, les créateurs de théâtre en tant qu'artistes dirigeant(e)s, arts appliqués, professions d'enseignement pour les arts appliqués et l'art
- Linguistique appliquée : traduction, interprétation
- Psychologie appliquée

La liste des écoles

<http://www.kfh.ch/index.cfm?nav=2&>

Les écoles par cantons et par discipline

<http://www.bbt.admin.ch/fachhochschulen/suche/index.html?lang=fr>

Formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure du degré tertiaire sert à transmettre et acquérir les qualifications requises pour la pratique des activités professionnelles exigeantes et à responsabilités plus importantes. La condition d'admission est un CFC (Certificat Fédéral de Capacité), le diplôme d'une école de culture générale ou un certificat équivalent.

Deux filières sont possibles à ce niveau: les ES (écoles supérieures) et les examens professionnels.

Les examens professionnels se passent en emploi et dans des établissements privés et débouchent sur un **brevet fédéral**.

A l'inverse, les écoles supérieures (ES) proposent des filières de formation reconnues au plan fédéral et des études post-grades dans les domaines technique, hôtellerie, tourisme et économie familiale, économie, agriculture et sylviculture, santé, social et formation des adultes, arts appliqués. Ces formations se déroulent alors à temps plein et débouchent sur un **diplôme fédéral**.

Les diplômes et cursus dans le domaine de la formation professionnelle supérieure :

Il s'agit d'examens professionnels et d'examens professionnels supérieurs dont les dénominations sont les suivantes.

Technicienne dipl. ES"/"Technicien dipl. ES" orientation (désignation de l'orientation selon le diplôme original) (ES pour école supérieure).

Pour les études post-diplôme :

Les titres décernés dans ce cadre peuvent être assortis de la mention "dipl. EPD-ES".

Des filières d'études reconnues existent pour les domaines suivants :

- Technique,
- Hôtellerie, tourisme et économie familiale
- Commerce,
- Agriculture et sylviculture
- Santé
- Social et formation des adultes
- Arts appliqués

La formation à plein temps, stages compris dure au moins deux ans, la formation en cours d'emploi au moins trois ans. Les formations en cours d'emploi doivent être suivies en parallèle avec une activité professionnelle dans le même domaine d'au moins 50%.

Office Fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

<http://www.bbt.admin.ch/>

La liste des établissements accessibles par profession

<http://www.bbt.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr>

Voici un récapitulatif des formations professionnelles supérieures en Suisse:

<http://www.bbt.admin.ch/themen/hoehere/index.html?lang=fr>

II) Enseignement supérieur : Modalités pratiques

□ Admissions/inscriptions

Dans les universités et les EPF, le baccalauréat d'enseignement général et une moyenne générale minimum demandée variant selon les établissements :.

<http://www.crus.ch/information-programmes/reconnaissance-swiss-enic/admission/admission-en-suisse/pays/france-l-b.html?L=1>

Pour les délais : <http://www.crus.ch/information-programmes/etudier-en-suisse/inscription-admission/delais-dinscription-pour-le-debut-des-etudes-sa-2014.html?L=1>

Dans les Hautes Ecoles Supérieures, il faut constituer un dossier, il peut y avoir des tests et des entretiens, se renseigner très tôt !!

Toutes les informations sur le site de la CRUS

<http://www.crus.ch/information-programmes/reconnaissance-swiss-enic/admission/admission-en-suisse.html?L=1>

Offre d'études supérieures en Suisse:

<http://www.crus.ch/information-programmes/etudier-en-suisse/offres-detudes.html?L=1>

Les programmes enseignés en anglais:

<http://www.crus.ch/information-programmes/etudier-en-suisse/offres-detudes/study-programmes-in-english.html?L=1>

□ **Coûts de scolarité**

De 1000 CHF pour l'université de Genève, la moins chère à 2000 CHF pour l'université de Saint Gall.

La plus chère étant l'université de Suisse italienne autour de 8000 CHF.

Voir http://www.crus.ch/information-programmes/etudier-en-suisse.html?L=1#8_Couts

□ **Aides financières**

Ne pas trop compter sur des bourses du gouvernement suisse pour des étudiants de pays occidentaux. Il existe toutefois des bourses pour de jeunes chercheurs (doctorat et post doctorat) et de jeunes artistes, se renseigner sur le site suivant :

<http://www.sbf.admin.ch/themen/01366/01380/01828/index.html?lang=fr>

Vous avez également la possibilité de conserver les bourses du CROUS sur critères sociaux si vous vous engagez dans un parcours éligible aux bourses du CROUS, vous pouvez le vérifier au moment de faire votre demande entre janvier et mi avril/

□ **Formalités administratives**

Le visa n'est plus obligatoire pour les étudiants de l'Union Européenne. Une simple carte d'identité ou un passeport suffisent mais il vous faut demander une autorisation de séjour auprès des autorités cantonales où on va résider. Cette autorisation est valable pour toute la confédération.

Adresse des autorités cantonales

<http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home.html>

Une autorisation n'est octroyée que lorsque la personne peut prouver qu'elle dispose des **moyens financiers suffisants** et qu'elle a conclu une **assurance maladies et accidents dont la couverture est suffisante**.

Les moyens financiers sont reconnus suffisants lorsque la personne ne doit pas avoir recours aux prestations de l'aide sociale.

Une autorisation est accordée aux étudiants pour la durée de la formation ou pour un an. Elle est ensuite prolongée d'une année à l'autre jusqu'à la fin des études.

Plus d'informations sur :

www.etrangers.ch

En tant qu'étudiant, on peut exercer une activité salariée à condition qu'elle n'excède pas 15h par semaine et que l'on demande une autorisation de travail: <http://www.crus.ch/information-programmes/etudier-en-suisse/vie-estudiantine/recherche-demploi.html?L=1>

L'année universitaire

L'année est divisée généralement en 2 semestres, le semestre d'automne d'octobre à la mi-février et le semestre d'été de mars/avril à juin/juillet.

Filières intéressantes dans le pays

La Suisse est réputée pour ces formations dans le domaine des relations internationales, comme celles dispensées à l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales, de l'interprétariat, comme l'école d'interprétariat de l'université de Genève. Ne pas oublier les hautes Ecoles Spécialisées comme celle du paysage ou la célèbre Ecole hôtelière de Lausanne ainsi que ses Ecoles Polytechniques Fédérales et l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne ou celle de Saint Gall ainsi que certains MBA comme celui de l'IMD de Lausanne par exemple.

N.B : Ne pas s'imaginer que l'on va pouvoir faire des études de médecine en Suisse, c'est définitivement impossible pour les Français.

Se méfier de toutes les écoles hôtelières et de tourisme, elles sont souvent très chères et le retour sur investissement n'est pas garanti !

Par contre il est possible de faire des études para-médicales comme infirmier ou kiné, on est soumis aux mêmes procédures de sélection que les ressortissants suisses.

Liste des formations sur le site suivant :

<http://www.kfh.ch/index.cfm?nav=2&pg=39&CFID=3219217&CFTOKEN=33390575>

Le classement des universités : <http://www.universityrankings.ch/fr/>

III) Vie étudiante

Les bons plans

La Suisse peut séduire les jeunes Français grâce à ses cantons francophones mais elle en accueille bien moins que la Belgique. Beaucoup de jeunes vont étudier en Suisse parce qu'ils sont frontaliers mais pas seulement, certains établissements peuvent compter jusqu'à 20% de

Français. Par ailleurs, la Suisse attire beaucoup d'étudiants étrangers, dont beaucoup viennent y apprendre le Français donc attendez-vous à trouver une ambiance assez cosmopolite !

Les établissements suisses bénéficient d'une réputation justifiée au plan international. Sept grandes écoles suisses se classent parmi les deux cents meilleurs établissements du monde (classement de Shangai et de Newsweek) ainsi l'Ecole polytechnique de Zurich. Pour les Francophones (classement du Times Higher Education) l'université de Genève et le Polytechnique de Lausanne. Mais attention, une place dans une université suisse se mérite: à moins de 12 de moyenne minimum, on ne rentre pas!

□ **Budget**

Le niveau de vie est équivalent au niveau de vie des grandes capitales européennes, donc globalement élevé.

Exemple d'un budget mensuel étudiant élaboré par l'université de Genève à titre indicatif pour l'année : <http://cms.unige.ch/buis/index.php/component/attachments/download/12>

Soit un total mensuel d'environ 2390 CH par mois pour un étudiant seul soit environ 1960 euros au 17 juillet 2014.

□ **Logement**

Se loger en Suisse revient cher et peut être difficile dans certaines grandes villes. A priori dans chaque établissement un service logement centralise les informations utiles ainsi que les offres.

N'hésitez pas à le contacter le plus tôt possible. Certains établissements qui ont des campus, peuvent proposer des chambres dans de petits immeubles divisés en appartements de 4 ou 5 chambres avec salle de bain, toilettes et cuisine en commun.

Comptez environ de 500 à 600 voire 700 CHF par mois !!

Les villes les plus chères sont Genève et Zürich !!!

Taxe de séjour!

Tous les étudiants étrangers avec permis B doivent payer une taxe de séjour et il n'y a pas d'exemption possible, même pour les boursiers.

Le tarif le plus bas est de 30 CHF par mois, pour autant que l'étudiant habite dans le même appartement que le logeur. Dans les foyers d'étudiants, la taxe est également de 30 CHF

Tous les autres étudiants doivent acquitter environ le 7% de leur loyer mensuel au titre de la taxe de séjour. Il en va de même pour les étudiants qui partagent à plusieurs un appartement et pour ceux qui n'habitent pas à la même adresse que leur logeur.

Ce montant, qui peut être inclus ou non au loyer, est à payer soit par l'intermédiaire du logeur ou de la gérance, soit directement à la commune.

Quelques sites pour des petites annonces :

<http://www.etudiants.ch/>

<http://www.homegate.ch>

<http://www.anibis.ch>

<http://www.immostreet.ch>

Emploi pour étudiants

Les étudiants ressortissants d'un pays de la CE/AELE peuvent obtenir un permis de travail dès le début des études.

Le nombre d'heures est strictement limité à 15 heures par semaine, pendant les périodes de cours. Il est possible de travailler à plein temps durant les vacances universitaires, mais au maximum 3 mois par année.

Si vous décrochez un job étudiant en Suisse, les salaires sont assez élevés !

Vous pouvez faire des recherches directement auprès du service emploi de votre établissement qui centralise les offres. Vous pouvez aller sur le portail étudiant suisse.

<http://www.etudiants.ch>

Quelques sites Internet utiles pour votre recherche de job :

<http://www.curriculum.ch> Annonces d'emploi sur Genève et Lausanne

<http://www.internet-job.ch> Recherches et offres d'emplois en Suisse

<http://www.portail-emploi.ch> Offres et annuaire de sites

<http://www.science-jobs.ch/fr> Banque de données de l'emploi pour les scientifiques.

<http://www.topjobs.ch> Offres d'emploi et opportunités de carrière en Suisse

<http://www.hobsons.ch/de/karriere/> Jobs étudiants dans le secteur de la gestion d'entreprise

Une adresse pour trouver un stage : <http://www.s-o-l.ch/index.php>

Sécurité sociale - assurances

Avant de partir, prenez votre carte européenne d'assurance maladie et prenez une assurance complémentaire: renseignez-vous auprès de votre propre mutuelle avant de partir, penser à prendre une assurance RC, Responsabilité Civile.

Attention: En cas de séjour d'une durée supérieure à trois mois en Suisse, il est en principe obligatoire de s'assurer contre les maladies auprès d'une assurance-maladie suisse. Pour de plus amples informations <http://www.bsv.admin.ch/index.html?lang=fr>

Toutes les informations pour la carte européenne d'assurance maladie sur le site de la caisse nationale de l'assurance maladie dans la rubrique 'étranger' : <http://www.ameli.fr>

IV) Adresses utiles

□ En France

L'Ambassade de Suisse

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home.html>

□ En Suisse

Un portail généraliste sur l'éducation: <http://www.educa.ch>

Le site de l'orientation, services d'orientation, base de données de l'offre de formation et des professions : <http://www.orientation.ch>

Le site du Secrétariat d'état à l'éducation et à la recherche : <http://www.sbf.admin.ch/>

Le site du centre ENIC Suisse (reconnaissance des diplômes <http://www.crus.ch/information-programmes/reconnaissance-swiss-enic.html?L=1>

Le site de la conférence des recteurs : <http://www.crus.ch>

Le guide des professions de santé : <http://www.cips.ch/>

Le guide des écoles privées : <http://www.swiss-schools.ch/>

Le site de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie: <http://www.bbt.admin.ch/>